

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant l'acquisition
de plusieurs tableaux de Wiertz,
appartenant à M^r Pierre Wauters,
à Malines.

N^o 1529

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

1529 M^r P. Wauters. - plusieurs tableaux de Wiertz.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION

des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

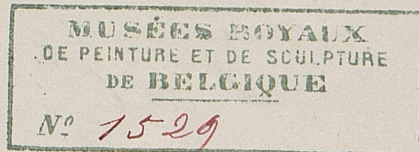
N^o 14295

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 29 Décembre 1874.



Messieurs,

Plusieurs tableaux de feu Wiertz se
trouvaient en la possession d'un habitant
de Malines, M^r Pierre Wauters. Après la
mort de celui-ci, le Gouvernement, se fondant
sur des renseignements puisés dans la corres-
pondance du grand artiste, crut devoir les
réclamer des héritiers, et sur leur refus,
il leur intenta un procès en revendication.
Le jugement du tribunal de Malines ne
lui fut pas favorable et le Gouvernement
ne crut pas devoir renouveler l'instance.
Il pensa qu'il était préférable d'entrer
en négociation avec les héritiers de feu
Wauters, et il résulta des ouvertures qu'il
leur fit faire qu'ils étaient disposés à
céder les tableaux qu'ils ont en leur possession
pour un prix global de cent dix mille
francs, et qu'ils consentaient à vendre
au

À la Commission directrice des musées royaux
de peinture
(M^r Gallait Président)

en prise de 6000 le portrait de Wierz
double de celui de Wouters.

Quoique l'exagération de ces demandes
paraît évidente, je crois qu'avant de
se prononcer définitivement, il convient
de faire examiner et estimer les
œuvres d'art dont il s'agit, et je vous
prie, Messieurs, de bien vouloir déléguer
quelques membres de votre Commission
pour remplir cette mission.

Les tableaux se trouvent à Malines,
chez M^r le notaire Kersmaeker. Celui-ci
sera averti de l'arrivée de vos délégués
lorsque vous m'aurez fait l'honneur
de m'indiquer la date de leur visite.

Agreez, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur.

Dérou

Bruxelles, 21 Janvier 1875

M^{re} Kersmaeker
notaire
à Malines

J'ai l'honneur de vous informer
que M. E. Fétis & Sluysen
membres délégués de la Com-
mission royale de Peinture & de Sculpture
se rendront à Malines chez vous
comme l'après midi de lundi prochain
22 de ce mois, afin d'examiner les
tableaux de feu Ant. W. Costy, appar-
tenant aux héritiers de M. Pierre
Wauters et dont la cession est
proposée au Gouvernement.

Je compte sur votre obligeance
pour me dire, en temps utile,
s'il existe quelque empêchement
à l'accomplissement de la mission
confiée à M. E. Fétis & Sluysen
et vous prie, M^{re} le Notaire d'agr.
l'agr. de ma Com-
mission d'agr.
Le Secrétaire
Ry

Malines, 22 Jan^{vr} 1875.

n° 129

Monsieur,

Les tableaux appartenant
à la Succession de M.^r Wauters,
sont déposés chez M. Lenoir,
Rue des Vaches à Malines. L'un
des héritiers.

M. Lenoir attendra M. M.
Stingemeyer et Letis.

Aguez, Monsieur, mes sentiments
de parfaite Considération

J. de Hummacker

Monsieur le Secrétaire des Officiers
Royaux

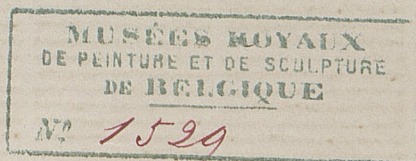
Bruxelles

Bruxelles, le 9 février 1875

Ministère
de
l'Intérieur.

Secrétariat Général.
Beaux-Arts 14295

Annexe.



Messieurs,

Je crois devoir vous rappeler
la lettre que j'ai eu l'honneur de
vous adresser le 22 décembre d^l
au sujet des tableaux de Jean Wierth
détachés par le S^r Wanters de
Malines. Je reçois de l'avocat
chargé des héritiers du S^r Wanters
une lettre par laquelle il m'informe
que ceux-ci devront composer la
négociation engagée avec le
Gouvernement si celui-ci n'a pas
pris une décision avant le 28 de
ce mois. Il est donc urgent
que je connaisse l'avis de votre
Commission qui doit me fournir
en

La Commission directrice des Musées
Royaux de Peinture.

en partie le S^{il}iment S^uices S^uires
pour que je puisse me prononcer
en Connaissance de Cause.

Le Ministre de l'Intérieur,

D^u Mou

Bruxelles 15 février 1877

à Mr le Ministre de l'
Intérieur

Conformément aux
vœux exprimés par votre
lettre du 22 Décembre 1876,
l'Administration des Beaux-
arts N^o 14295, dans
les locaux de notre Com-
mission (M^{rs} Stengenier
et De Rougé) se sont
rendus récemment à
Malines pour examiner
les tableaux de feu Ant.
Wierix, d'ailleurs par
M^r Wauters.

Les Délégués de la Com-
mission ont d'avis qu'il ne se
trouve parmi ces tableaux
aucune œuvre de nature
à compléter la Collection

appartenant à l'Etat,
au qui. par son mérite
puisse ajouter à la répu-
-tation de West.

Ces Messieurs estimant
en conséquence, qu'il n'y
a pas lieu de poursuivre
les négociations entamées entre le Gouvernement et les
La Commune de West. Réviser de Mr. West.
Se retire complètement,
Abandonner, à l'appui
-ci-dessus de ses délégués
et vous prie d'agréer
l'ass. de sa haute
Considération.

Le Président
Le Secrétaire. L. S.
V. S.